

Président de *Défense-permis.com*

## « Pas d'amnistie pour les contraventions »



/Claude Essertel

### À trois semaines de la présidentielle, faut-il payer ses contraventions ?

Oui, car il n'y aura pas d'amnistie. D'ailleurs, il n'y en avait pas eu en 2007. Cela rapporte trop d'argent à l'État ; c'est une manne extraordinaire... Mais attention, une fois le PV payé, les points sont retirés automatiquement, puisque, en payant, on reconnaît l'infraction. Ce qu'il faut, c'est se renseigner pour savoir si l'infraction est contestable et s'il est opportun de la régler rapidement ou non, en fonction du nombre de points restant sur son permis de conduire.

### Le préfet a annoncé la mise en place de nouveaux radars aux feux tricolores. Qu'en pensez-vous ?

Ce sera un piège de plus pour les automobilistes qui doivent savoir qu'il ne faut surtout pas franchir la ligne pointillée au sol, car c'est elle qui déclenche le flash. Chez *Défense-permis.com*, nous ne sommes pas

contre la sécurité routière, surtout lorsqu'il s'agit de sauver des vies humaines. Nous sommes là pour aider les automobilistes à récupérer les points perdus. L'automobiliste a des devoirs, mais il a aussi des droits.

### Quel est le poids aujourd'hui de votre mouvement ?

*Défense-permis.com*, c'est un fichier, déclaré à la CNIL, avec 2 800 automobilistes, pour lesquels nous gérons le nombre de points et que nous défendons, grâce à notre réseau d'avocats, devant les tribunaux. Il y a quelques semaines, nous avons repris l'Automobile Club Interentreprises, avec ses 200 adhérents. Et nous travaillons en direction des entreprises, car 60 % de notre chiffre d'affaires est réalisé avec les salariés de sociétés, qui sont adhérents de notre mouvement.

Recueilli par  
Frédéric Paillas